Journal LE PONT de PALMAROLLE

LE PONT
LE PONT

Journal mensuel / Janvier 2012

SOMMAIRE

Agriculture	15
Recette	13
Environnement	4-5-6
Communautaire	3-7-8-12
Loisirs	14
Municipal	2
Opinions	9
Organismes	3-12
Divertissements	16
Histoire	10-11

Journal
LE PONT de Palmarolle

NOUVEAU conseil d'administration

Présidente : Christiane Plante
Vice présidente : Hélène Gauthier
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Journaliste : André Chrétien
Correcteurs : Jacques Francoeur, Carolle Hamel
Membres : Carolle Hamel, Marie-Claude Raymond

Placez votre publicité dans LE PONT

C'est une visibilité incontournable

Tiré à 580 exemplaires
1/4 page 10 $ - 1/2 page 20 $ - Page 40 $ - annonces 2 $

journallepont@hotmail.com
C. Plante 819-782-4233
A. Chrétien 819-787-2996

Tombée : 18 du mois

Nelson, un gars d'ici

Page 8

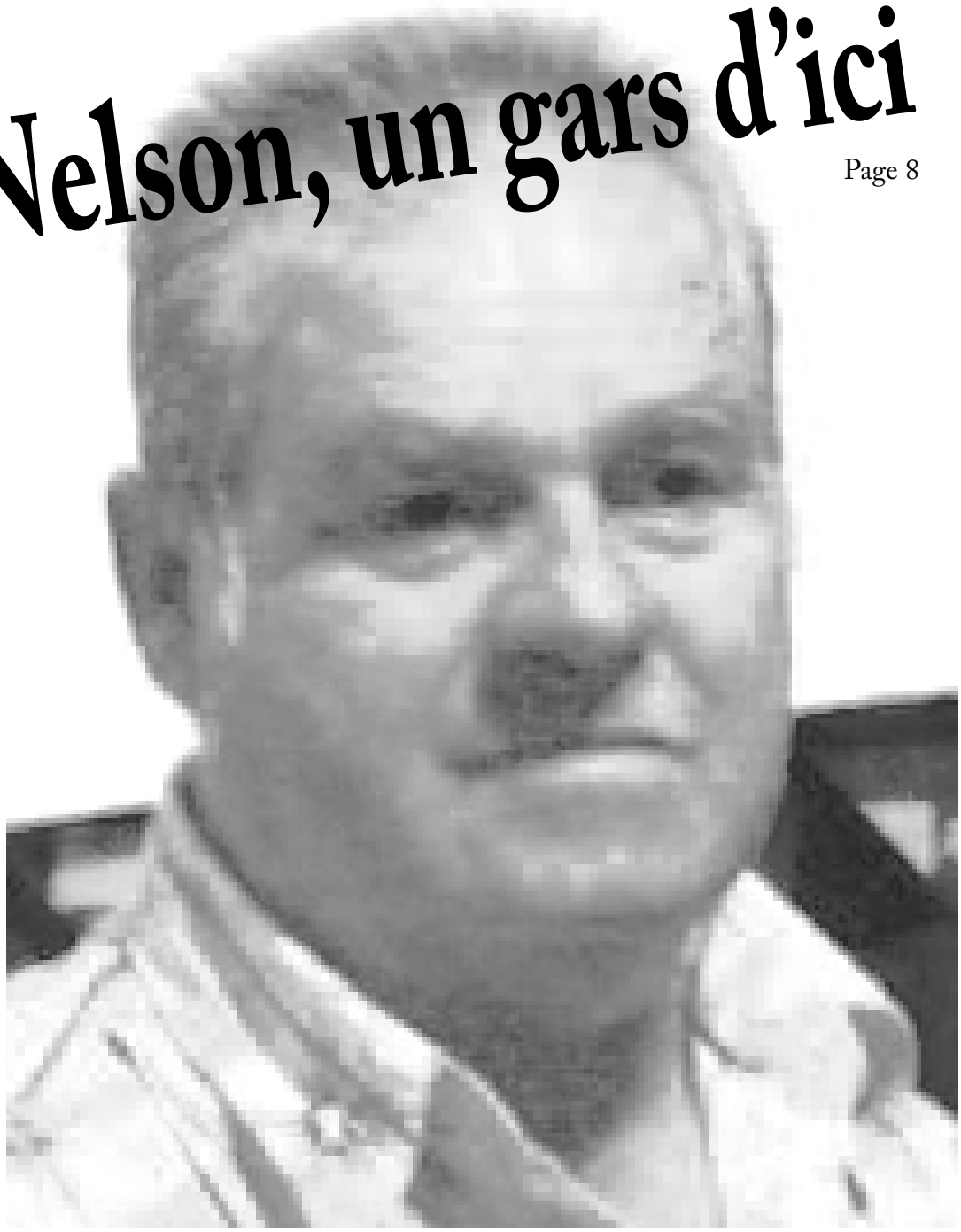

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Ce projet est réalisé grâce à une contribution financière provenant de l'entente de développement culturel intervenue entre le **Journal Le Pont de Palmarolle** et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

CONSEIL MUNICIPAL

par Carolle Hamel,
conseillère et responsable des communications

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2011

- **Demande de prêt d'une salle pour le Réseau libre savoir d'Abitibi-Ouest**

Le conseil accepte de prêter la petite salle du centre municipal afin qu'il y soit donné le cours «Détente par le mouvement» ; ce cours est d'une durée de 20 heures à raison de 2 heures / semaine, et devrait débuter le 7 février 2012. Ce prêt est cependant conditionnel à la disponibilité de la salle.

- **Calendrier des séances régulières du conseil municipal pour l'année 2012**

Vous voudrez bien prendre note des dates suivantes pour la tenue des séances ordinaires du conseil pour la prochaine année. Un petit conseil : inscrivez dès maintenant ces dates à votre calendrier :

Lundi, 9 janvier	Mardi, 3 juillet
Lundi, 6 février	Mardi, 7 août
Lundi, 5 mars	Mardi,4 septembre
Lundi, 2 avril	Lundi, 1er octobre
Lundi, 7 mai	Lundi 5 novembre
Lundi, 4 juin	Lundi, 3 décembre

- **Approvisionnement en diesel pour l'année 2012**

Le conseil accepte la plus basse soumission, soit la soumission de Produits Pétroliers Harricana Inc.

- **Abolition du comité formé pour étudier le sens unique de la 4e Avenue Est**

Le conseil abolit le comité formé pour étudier le sens unique de la 4e Avenue Est. La conseillère Carolle Hamel demande le vote, et elle est la seule à voter CONTRE cette proposition.

- **Mandat à une firme de collection**

Le conseil mandate le directeur général pour transmettre les mauvaises créances à une firme de collection.

- **Vente de l'ancienne Zamboni**

Le prix de vente de l'ancienne surfaceuse Zamboni est fixé à 5 000 $ incluant les couteaux disponibles pour cet équipement, le tout suite à une demande du service des loisirs de la ville de Témiscamingue.

En terminant, je vous informe que dorénavant, le rapport des membres du conseil ainsi que le compte rendu de la parole au public ne feront plus partie de mon rapport mensuel, pour la simple et bonne raison que ces deux items ne sont plus détaillés dans les procès-verbaux.

Bonne et heureuse année 2012

Prochaine séance du conseil : lundi 9 janvier 2012, 20 h.

Votre présence est toujours appréciée !

AVIS IMPORTANT À LA POPULATION

La municipalité est toujours à la recherche d'un brigadier scolaire.

Si vous êtes intéressé (e) ou connaissez quelqu'un qui pourrait occuper ce poste, bien vouloir communiquer avec la municipalité

819 787-2303, poste 21

(Madame Sylvie Morin).

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Petites annonces municipales

LOCATION DE SALLES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES 2012-2013

La location de salles du Centre municipal pour la période des Fêtes 2012-2013 est débutée. Pour réservation, veuillez appeler au bureau municipal au 819-787-2303 poste 21, et ce, avant le 31 janvier 2012 à 15h00. Prenez avis que si un tirage est nécessaire, il aura lieu le jour même à 15h00 au bureau municipal.
Suite à ce tirage, seules les personnes dont la location n'aura pas été obtenue, seront contactées.

UN PETIT RAPPEL CONCERNANT LE STATIONNEMENT

Savez-vous qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h 00 et 07 h 00 du 1er novembre au 1er mai inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité? Notez que les agents de la paix porteront une attention particulière au respect de ce règlement cet hiver.

UN PETIT RAPPEL CONCERNANT LA DISPOSITION DE LA NEIGE

Savez-vous qu'il est strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige sur son terrain et de la déposer sur celui d'un autre sans en avoir obtenu, au préalable l'autorisation par écrit (de préférence).

Il est également strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige sur son terrain et de la laisser le long ou en travers des rues, avenues, rangs ou ruelles de la municipalité. Des amendes sont prévues pour les contrevenants.

Nos meilleurs voeux pour l'année 2012

Du «Bon temps» !

Encore cette année, le Club Bon Temps de Palmarolle nous a donné de bons moments lors de sa soirée annuelle du temps des fêtes.
Y a-t'il quelque chose de plus beau que de voir des personnes qui prennent plaisir à faire plaisir… Ceux-là, ce sont tous des bénévoles qui ont préparé, élaboré, servi un succulent souper traditionnel du temps des fêtes : tourtières, dinde, ragoût, etc.
Si certains étaient derrière les fours, derrière les comptoirs de service, d'autres étaient derrière des instruments de musique pour faire virevolter le monde.
Encore cette année, en compagnie d'autres « jeunes de mon âge », nous avons eu grand plaisir à s'essayer sur le plancher de danse. Bien sûr, nous ne suivions pas toujours le pas ni le rythme, mais de bonnes âmes compréhensives et tolérantes nous ont accompagnés et dirigés pour faire en sorte qu'on ne brise pas trop la cadence.
Félicitations à toutes ces personnes qui à chaque année nous donnent du « bon temps ». Le Vieux Grincheux n'a pas grinché, il a surtout ri et apprécié sa soirée.

Encore cette année, en compagnie d'autres « jeunes de mon âge », nous avons eu grand plaisir à s'essayer sur le plancher de danse.

André Chrétien

Chronique verte de la MRC d'Abitibi-Ouest

MRC

Des résolutions VERTES pour 2012 !

Des questions ? Écrivez-nous : bottinvert@mrcao.qc.ca

Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) et écocentre
15, blvd Industriel, La Sarre

Heures d'ouverture: lundi au samedi de 8h à 16h

Voilà une nouvelle année qui commence. Vous avez pris vos résolutions? Diminuer votre empreinte écologique sur l'environnement… pourquoi pas?

Voici quelques idées de gestes simples à poser tout au cours de l'année:

Lors de mes achats, je privilégie :

- Les objets dont la matière première est de qualité afin de les conserver longtemps;
- Des produits locaux, afin de réduire le transport des marchandises;
- Les produits en vrac, les écorecharges et les produits concentrés;
- Les produits peu ou pas emballés;
- Les produits faits de matières recyclées.

J'utilise des contenants réutilisables. Au bureau, j'apporte une tasse pour mon café et j'opte pour une bouteille ou gourde réutilisable au lieu des bouteilles d'eau à remplissage unique.

Je fabrique mon propre compost. Je pourrai ainsi l'utiliser dans mon jardin ou pour mes fleurs et je n'aurai pas besoin d'acheter d'engrais.

Je donne une seconde vie aux biens dont je n'ai plus besoin en les apportant aux organismes récupérateurs qui les acceptent.

J'utilise de la vaisselle durable pour mes réceptions plutôt que les assiettes, ustensiles et verres en plastique et styromousse. J'utilise également mes nappes en tissu au lieu des nappes jetables. Je fais ainsi des économies et je réduis ma quantité de déchets à la fin de la soirée !

Je réduis ma consommation de papier. Je configure mon imprimante pour qu'elle imprime recto-verso par défaut et j'utilise les feuilles imprimées d'un seul côté comme bloc-notes.

N'oubliez pas que chaque petit geste compte !

Bonne année 2012… à l'environnement !

Recherchons journalistes bénévoles

Étudiants et/ou jeunes adultes

pour nous informer du vécu de cette tranche d'âge.

Éducation, études, loisirs, travail/famille, sports, suicide, harcèlement, intimidation, etc...

Vous voulez développer vos compétences journalistiques, enrichir votre curriculum vitae, vivre une nouvelle expérience, rencontrer des gens qui partagent votre passion ? **Alors devenez journaliste bénévole pour le Journal Le Pont de Palmarolle.**

Nous voulons un journal vivant et intéressant pour tous les âges. **Nous avons besoin de vous.**
Bienvenue dans l'équipe du Journal Le PONT de Palmarolle.
Journal Le PONT de Palmarolle, Christiane Plante (Présidente) 819 782-4233 ou André Chrétien (Journaliste) 819 787-2996

Nature-Action QUÉBEC 25 ans

ÉCONOLOGIS MC

CET HIVER

Augmentez le confort de votre logis

Le programme Éconologis est de retour en Abitibi-Témiscamingue. Nature-Action Québec, organisme environnemental mandaté par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, effectuera, sur rendez-vous, 290 visites à domicile gratuites. Bénéficiez d'une rencontre GRATUITE à domicile dans le but d'augmenter votre confort et de vous familiariser avec de bonnes habitudes de consommation d'énergie, est-ce possible ? Et bien oui! Si vous êtes un ménage à revenu modeste et que vous recevez une facture d'énergie pour votre chauffage, vous êtes admissible.

La visite Éconologis comprend des conseils personnalisés afin d'augmenter votre confort ainsi que des travaux de calfeutrage et installation de matériel éconergétiques sans frais, effectués par un technicien. De plus, si vous respectez les critères d'admissibilité, il vous sera possible de remplacer vos thermostats par des thermostats électroniques, et ce, sans aucun frais!

Propriétaire ou locataire, consultez les seuils de revenus maximaux, selon le nombre de personnes habitant dans le logis (incluant les enfants). Êtes-vous admissibles à une visite gratuite? Renseignez-vous au 1 877-440-7320.

Recevez une visite Éconologis et participer au concours «Parlez-en à 3 amis». Puisque le bouche à oreille est la meilleure façon pour nous de nous faire connaître, chaque personne qui recevra une visite se verra remettre trois coupons de participation qu'il donnera à trois personnes de son entourage éligibles au programme Éconologis. Si ces personnes s'inscrivent au programme, nous récupèrerons le coupon de participation lors de la visite. De beaux prix sont à l'honneur, tel qu'un bon d'achat d'une valeur de 1 000$ pour un appareil ménager homologué ENERGY STAR chez Meubles Branchaud ainsi qu'un bon d'achat d'une valeur de 250$ dans un marché d'alimentation.
Tirage le 30 mars 2012.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires en visitant le site Internet suivant www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca dans la section « Mon habitation » ou celui de Nature-Action Québec au www.nature-action.qc.ca

L'EAU CHAUDE

- Privilégier les douches plutôt que les bains.
- Réduire le temps d'utilisation des douches à environ 8 minutes, sans oublier d'utiliser l'interrupteur de débit de la douche, s'il y en a un!
- Utiliser l'eau froide pour le lavage du linge et s'assurer que la laveuse ou le lave-vaisselle sont remplis à pleine capacité avant de les mettre en marche.
- Faire essorer les vêtements une deuxième fois pour les débarrasser d'une plus grande quantité d'eau (réduction du temps d'utilisation de la sécheuse).

Nombre de personnes/ logis	Revenu maximal
1	22 637 $
2	28 182 $
3	34 646 $
4	42 065 $
5	47 710 $
6	53 808 $
7 et plus	59 907 $

N.B. Le programme Éconologis vise l'amélioration du confort de la clientèle en offrant une visite gratuite qui inclut des conseils personnalisés et l'installation d'accessoires éconergétiques. Bien que les accessoires installés contribuent à l'efficacité énergétique, ceci ne se traduit pas automatiquement en économie d'argent sur la facture d'énergie de la clientèle. Plusieurs facteurs peuvent influencer cette dernière : température extérieure, modifications des habitudes, hausses tarifaires, etc. C'est pourquoi il est important d'éviter d'utiliser des termes faisant miroiter une réduction de la facture d'énergie. Merci de votre collaboration.

Source et information :
Anik Leroux
Agente aux communications
Nature-Action Québec
anik.leroux@nature-action.qc.ca
Téléphone : 1 877-440-7320

DANS LA CUISINE

- Ne pas ouvrir la porte du réfrigérateur ou du congélateur trop longtemps.
- Mettre des bouteilles d'eau dans le congélateur s'il est presque vide.
- Utiliser en priorité le four à micro-ondes pour réchauffer les aliments et laisser décongeler les aliments au réfrigérateur plutôt que de les décongeler au four micro-ondes.
- Éteindre le four quelques minutes avant la fin de la cuisson des aliments.
- Attendre que les plats soient refroidis avant de les mettre au réfrigérateur.

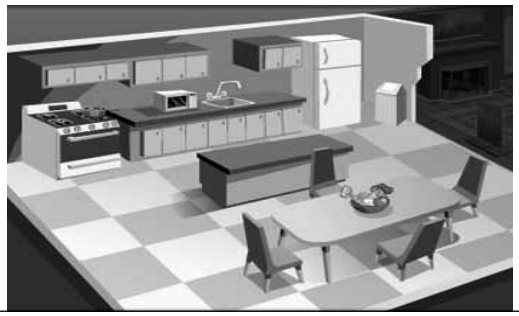

ÉLECTROMÉNAGERS ET APPAREILS

- Lors de vos absences, arrêter votre climatiseur.
- Installer une minuterie ou un thermostat programmable à votre climatiseur.
- Débrancher votre réfrigérateur et/ou votre congélateur secondaire.
- Utiliser la corde à linge en été.
- Éteindre l'ordinateur lorsque vous ne l'utilisez pas. Utiliser l'écran de veille.
- Installer une minuterie au chauffe-moteur.
- Si possible, éviter que le réfrigérateur soit situé à côté de la cuisinière.
- Avoir un espace suffisant à l'arrière du réfrigérateur.
- Obtenez une efficacité maximale et préservez la fraîcheur des aliments en réglant la température de votre réfrigérateur entre 10C et 40C et celle du compartiment de congélation à -18ºC.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION

Plusieurs d'entre vous nous demandent souvent comment se répartit la consommation d'énergie sur leur facture. Comme plusieurs facteurs tel le nombre de personnes et leur âge, le type de logement et sa superficie, le site géographique et bien d'autres peuvent influencer la consommation, nous vous présentons une répartition-type.
Le chauffage étant le grand gourmand, nous n'appuierons jamais assez sur l'importance d'une bonne isolation et d'un système de chauffage adéquat.

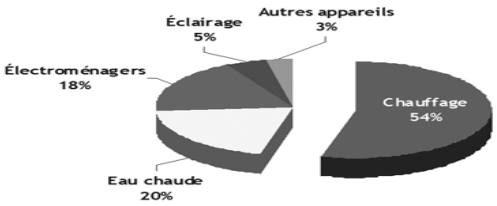

LE CHAUFFAGE

- Maintenir la température à 20 ou 21° Celsius.
- Réduire la température du chauffage d'environ 3° Celsius lorsque vous vous absentez plus de 3 heures et durant la nuit.
- Uniformiser la température du chauffage dans les pièces ouvertes et fermer les portes des pièces fraîches ou inoccupées.
- Se fier à un thermomètre pour obtenir la température désirée et éviter de manipuler continuellement les thermostats.
- Garder les rideaux ouverts durant le jour et fermés durant la nuit (ce geste « coupe » le froid).
- S'assurer que les fenêtres soient à double vitrage et fermées en hiver.

Vision-Travail
Abitibi-Témiscamingue
service spécialisé de main-d'oeuvre

PROGRAMME DE TRAVAUX COMPENSATOIRES

Une autre façon de payer ses amendes

Le programme de travaux compensatoires offre à toute personne condamnée à une amende et qui n'est pas en mesure de la payer, d'effectuer des travaux dans un organisme communautaire, afin de s'acquitter de sa dette de façon positive. A noter, l'admissibilité est toujours évaluée par le percepteur des amendes, selon la situation financière du demandeur.

Voici des exemples de types d'infractions :

- Code de sécurité routière du Québec
- Les lois concernant la Faune
- La Loi sur l'impôt
  (vente illégale de cigarettes, fraude, etc)
- Règlement municipal
- Conduite avec facultés affaiblies, délits mineurs, etc.

Pour plus d'information, contactez Caroline Nadeau, agente de liaison 1-800-463-0296

Aux citoyens du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest

VOTRE RÉSIDENCE NÉCESSITE DES RÉPARATIONS MAJEURES

Le Programme RÉNOVILLAGE...
Est-ce pour vous ?

Votre résidence nécessite des réparations majeures.
Vous êtes propriétaire-occupant.
Le revenu de votre ménage est limité.

ALORS, C'EST PEUT-ÊTRE POUR VOUS.

Le programme a pour but de permettre aux ménages à faible revenu vivant en milieu rural d'effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs défectuosités majeures. La contribution du Programme RÉNOVILLAGE varie selon le revenu et la taille du ménage.

Renseignez-vous pour savoir si le Programme RÉNOVILLAGE s'applique à votre situation.

Contactez votre municipalité afin d'obtenir le dépliant « Programme RÉNOVILLAGE » ou consultez : http://www.habitation.gouv.qc.ca/

CHERCHEURS D'EMPLOI . . . CE PROJET EST POUR VOUS!

NOUVEAU CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI POUR LES TRAVAILLEURS AGÉS DE 50-64 ANS

VOUS AVEZ PERDU VOTRE EMPLOI SUITE À UNE FERMETURE, UN LICENCIEMENT D'ENTREPRISES DANS LES SECTEURS DE LA FORÊT, DES MINES, TRANSFORMATION DU BOIS OU AUTRES DOMAINES (SUR ÉVALUATION).
CE PROJET S'ADRESSE À VOUS!

En participant au Club, vous pourriez recevoir un support financier suite à l'évaluation de votre statut de sans emploi et de votre revenu.
Pour plus d'information et pour inscription (avant le 25 janvier 2012), contactez Suzie Aubuchon à Vision-Travail A-T à La Sarre, au 333-9704. Ce projet est rendu possible grâce à la participation du Gouvernement du Canada et d'Emploi-Québec (Abitibi-Témiscamingue). Les opinions énoncées dans cette publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement le point de vue du Gouvernement du Canada.

Nelson, un gars d'ici

André Chrétien

Connaissez-vous Nelson?

Natif de Sainte-Germaine-Boulé, enseignant d'éducation physique à la Commission scolaire du Lac-Abitibi à La Sarre,
il habite à Palmarolle, chemin des Montagnards depuis 12 ans.
Il est président de la Fondation canadienne du rein en Abitibi-Témiscamingue, fonction qu'il occupe à titre de bénévole depuis dix ans.

Dès son enfance, on lui diagnostiqua une déficience rénale. À l'âge de 16 ans, un urologue « diplomate» lui annonça froidement qu'il mourrait avant d'atteindre sa vingtième année. Comme ce verdict ne lui « plaisait pas beaucoup…»

il décida qu'il lutterait de toutes ses forces pour faire mentir ce prophète de malheur.

Poids et haltères, cross-country, ski de fond, vélo… tout cela en sus des exercices faits avec ses élèves lors de ses cours. Pour l'avoir côtoyé pendant plus de 20 ans dans l'enseignement, je puis affirmer que peu d'enseignants furent aussi appréciés que Nelson. Il était dynamique, compréhensif et près des ados. Avec lui, les jeunes avaient du plaisir, il les faisait rire, parfois même ses cours étaient de véritables spectacles. Il aurait réussi à faire courir un escargot.

Quand il fait 30oC l'été, si vous croisez ou voyez passer un cycliste habillé d'un gros veston orange, c'est Nelson. Son handicap rénal l'oblige à suer abondamment pour éliminer l'eau et les toxines qu'elle contient. L'été dernier, il a roulé plus de 4 500 kilomètres. Depuis 14 ans, il doit s'astreindre à des traitements de dialyse trois fois par semaine. Bien sûr cet handicap engendre d'autres maux très douloureux. Pour calmer cette douleur, il m'avouait qu'il devait ingurgiter 14 médicaments quotidiennement. - J'étais drogué, dit-il, tellement qu'il s'est endormi à l'arrêt sur un feu rouge. Il a alors pris conscience qu'il était au bout du rouleau. Il a donc cessé tout d'un coup de prendre ce cocktail nocif sans pour autant arrêter son entraînement quotidien.

– Au diable la douleur, je vais combattre, se dit-il.

Ce fut très pénible, il a failli rouvrir la boîte de pilules : héroïne et morphine, mais il a résisté. Depuis, il avoue se sentir en meilleure forme, et pour le reste, il continue à se jeter tête première dans l'activité physique; cet hiver ce sera le ski de fond et la marche.
Il y aurait un livre à écrire sur ce trompe-la-mort, et si le Journal Le Pont de Palmarolle y consacre aujourd'hui un article, c'est qu'il est l'organisateur et le président de la campagne de financement de la Fondation canadienne du rein qui connaît un franc succès depuis quelques années. Grâce au travail de 250 bénévoles, on a amassé la somme de 50 000 $ en Abitibi-Ouest en 2011. Les citoyens de Palmarolle ont, pour leur part, contribué à ce montant pour un total de 3 093 $, ce qui fait honneur à notre municipalité.

Nelson tient à remercier les bénévoles qui ont si gentiment accepté de faire du porte-à-porte pour solliciter les dons.
Un gros MERCI aux Pamarollois qui ont répondu si généreusement à cette collecte de fonds. Un merci spécial est adressé à madame Nathalie Gaudet qui, malgré un emploi du temps toujours serré, a quand même su coordonner avec brio cette campagne de financement à Palmarolle.

TROUVE LES 8 ERREURS

SUDOKU

5 3 4	6 7 8	9 1 2
6 7 2	1 9 5	3 4 8
1 9 8	3 4 2	5 6 7
8 5 9	7 6 1	4 2 5
4 2 6	8 5 3	7 9 1
7 1 3	9 2 4	8 5 6
9 6 1	5 3 7	2 8 4
2 8 7	4 1 9	6 3 5
3 4 5	2 8 6	1 7 9

Réponse : Ces noms sont tous de genre masculin. *André Chrétien*

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	C	C	O	L	E	R	■	A	R	E	C
2	N	A	O	■	I	S	A	A	C	■	P	O
3	T	U	I	L	E	S	■	S	U	R	I	N
4	I	S	S	A	■	O	N	C	L	E	■	G
5	L	E	■	I	V	R	E	E	■	A	C	E
6	O	U	S	T	E	■	U	T	I	L	E	■
7	G	R	E	■	L	A	V	E	R	■	N	P
8	I	■	C	O	U	L	E	■	B	L	E	U
9	E	D	A	M	■	I	S	A	I	E	■	R
10	■	A	M	E	R	S	■	E	D	I	L	E
11	A	M	■	G	U	E	R	■	N	E	T	
12	T	E	X	A	S	■	N	E	P	E	T	E

TRIBUNE LIBRE

Réponse à Gisèle

Ma chère Gisèle,
D'abord je tiens à te féliciter pour avoir pris le temps et le stylo pour nous donner ton idée dans les pages « Tribune libre », même si tu souhaites que ces pages n'auraient « jamais dû débuter » selon ton expression.
Tu nous dis qu'il s'agit d'une « page publicitaire », je crois bien que ce dont tu parles ce sont des pages intitulées « Tribune libre ». Ces pages sont mises à la disposition des citoyens qui désirent donner leur opinion sur différents sujets d'ordre public.
Tu nous dis que le journal ne sera plus intéressant à lire à cause de ces deux pages. Je te ferai remarquer que la dernière parution du journal contenait 16 pages, ce qui veut dire que cela ne représente qu'à peine 15 p. cent de son contenu. Quant au « Grincheux», sache qu'il n'intervient jamais dans ces pages, elles sont réservées aux lecteurs du Journal Le Pont de Palmarolle.
Je me permettrai quand même de douter de la justesse de ton jugement quand tu n'as comme argument que de dire aux auteurs de ces textes que ce ne sont que des « stupidités », toujours selon tes mots…
Pour ce qui est de « toujours chercher des bibites », je me demande si tu reçois le même journal que celui de l'équipe du Journal Le Pont de Palmarolle produit mensuellement. Nous avons depuis deux ans fait l'éloge des spectacles présentés par des gens d'ici, nous avons parlé de façon positive des entreprises de la municipalité, nous avons souligné les nombreuses activités offertes par nos organismes et associations, nous avons collaboré à la réussite de projets communautaires, nous avons mis en évidence des réussites sportives et culturelles de groupes et d'individus…

Et mise au point sur le contenu du Journal Le Pont de Palmarolle

Vois-tu, Gisèle, un journal se doit de véhiculer des idées et des opinions sinon il ne servirait qu'à donner des informations, ce qui se fait largement par une foule d'autres médias.

Quand le Vieux Grincheux traite d'un sujet, il le fait dans le but d'apporter des correctifs à des situations, il le fait pour dénoncer des comportements fautifs. Ces sujets sont d'ailleurs traités sous la forme de suggestions et non dans un style agressif, même que souvent, ils sont faits avec une touche d'humour de façon à ne blesser personne.
La critique, c'est nécessaire pour faire changer des choses, pour promouvoir des nouvelles idées, pour faire évoluer les mentalités. Elle doit toujours s'adresser aux politiques et aux actions posées, mais ne jamais attaquer les individus. Je crois que, jusqu'à maintenant, c'est à cette ligne de conduite que s'en est tenu le journal, de même que le Vieux Grincheux.
C'est une excellente suggestion que tu fais quand tu proposes de « donner au suivant par l'écriture ». Nous t'encourageons donc à nous revenir avec une chronique mensuelle sur divers sujets dans le journal et à inviter les tiens à en faire autant. Ne sois pas gênée de signer tes articles, ils ont toujours plus de poids et d'impact quand son auteur s'identifie clairement, cela dénote aussi qu'on a le courage de ses opinions.

Le Vieux Grincheux,
André Chrétien

RÉPLIQUE

À LA MISE AU POINT DU MAIRE CARON CONCERNANT LE SENS UNIQUE DE LA 4e AVENUE EST À PALMAROLLE

(Suite à l'article paru dans le journal Le Pont de décembre et dans le journal Le Citoyen du mercredi 7 décembre 2011)

Concernant la mise au point de monsieur le maire relativement au sens unique, je voudrais juste apporter une petite précision : monsieur le maire a raison sur certains points. C'est vrai que lorsque l'avis de motion a été donné, il n'y a pas eu objection ; de toute façon, un avis de motion n'exige pas l'accord de tout le conseil puisque c'est le règlement qui suit l'avis de motion qui doit être proposé et appuyé par résolution. Ce que monsieur le maire oublie de mentionner, c'est que lorsque le comité de sécurité (le comité des 5 comme on l'a appelé) a été nommé, c'est à la 1re rencontre des membres de ce comité qu'on a vraiment pris connaissance des démarches faites auprès de différentes instances gouvernementales et autres, pour en arriver à ce fameux sens unique. Je peux vous dire qu'avant cette rencontre, j'étais moi-même convaincue qu'on pouvait enlever ce sens unique ; mais j'ai avoué m'être trompée (l'erreur est humaine), et à partir de ce moment, j'ai fait part aux autres membres du conseil qu'on ne pouvait se permettre de faire fi des explications données par les deux membres nommés du comité de sécurité du village de Palmarolle. Monsieur le maire a totalement ignoré le comité des 5 et il a voulu procéder sans même prendre connaissance du compte rendu de nos rencontres. Tout le monde connaît la suite, et la cause de mon retrait de l'équipe n'a aucun rapport avec le contenu de sa mise au point dans laquelle il dit qu'il est faux de prétendre que ce dossier a été traité sournoisement, et il le sait très bien. J'ai d'ailleurs fait appel à l'accès à l'information pour obtenir un document que monsieur le maire a écrit à un citoyen au nom des membres du conseil municipal, sans même en informer ces derniers.

L'erreur est humaine, monsieur le maire, et j'espère qu'un jour vous avouerez vous êtes trompé vous aussi!

Carolle Hamel Conseillère indépendante Siège # 1
Municipalité de Palmarolle

Le Noël du curé Dion

Légende composée pour le 75e anniversaire de Rapide-Danseur.
Elle a été lue au public sous le chapiteau par son auteur André Chrétien.

Nous sommes en 1937 à Rapide-Danseur, plus précisément dans le Rang 8 et 9 Hébécourt. Monseigneur Anicet Latulipe, évêque de Haileybury, accompagné de M. le curé Charles-Auguste Dion et de quelques dignitaires procède à l'érection canonique d'une paroisse en Abitibi. Il lui donne comme patron : Saint-Bruno. Après avoir planté une croix désignant le futur emplacement de l'église, il s'adresse aux citoyens de Rapide-Danseur, il leur dit : « C'est ici que vous bâtirez votre église. » Sa main droite désignant la croix, il évoque la pacifique conquête du sol par la croix et la charrue, il exalte la foi et le courage des pionniers bâtisseurs de clochers. Et, surprise, il profite de l'occasion pour confier la tâche de curé de la nouvelle paroisse à l'abbé Charles-Auguste Dion.

Charles-Auguste c'est un aventurier un peu coureur des bois. À l'époque, sa mission consistait à visiter les camps de bûcherons disséminés un peu partout sur le pourtour du lac Duparquet et sur les rives de la rivière du même nom; il se rendait même dans les chantiers au nord du lac Abitibi pour exercer son sacerdoce, rencontrer les bûcherons, dire la messe, etc. Il était toujours le bienvenu chez ces hommes isolés tout l'hiver, loin des leurs : même les plus endurcis appréciaient ses visites. Il les écoutait en confession puis à force de toujours entendre le même péché de ces « lumber jacks », il avait fini par prendre lui-même l'habitude de sacrer. Quand il se fâchait, il laissait parfois échapper quelques mots propres aux vases sacrés dont il se servait pour célébrer ses messes, mais pour un curé, sacrer c'est plutôt considéré comme une invocation.

Heureux de sa nomination à la tête d'une nouvelle paroisse, sa curiosité le poussa à étudier de plus près la biographie de Saint-Bruno, vocable qui serait attribué à la future église de Rapide-Danseur. Il y découvrit une similitude avec la nouvelle mission qui lui avait été dévolue par Monseigneur Latulipe lors de l'érection de la paroisse.
Saint-Bruno, c'était le fondateur de l'Ordre des Chartreux. Celui-ci avait dû s'ouvrir un chemin à la hache en pleine forêt, franchir des précipices, des rapides pour construire un camp de bois rond puis une chapelle avant d'ériger un monastère. Cette histoire, c'était la sienne; il se prit donc d'affection pour ce saint moine aventurier comme lui, il se plaisait même à lui parler, à l'invoquer quand ça n'allait pas.

Il eut même l'audace de donner à son chien de tête, son préféré et son fidèle ami, le nom de Bruno. En effet, ce magnifique chien Husky était le chef de sa meute de chiens de traîneau grâce à laquelle il faisait la tournée mensuelle de ses camps de bûcherons. C'était le seul moyen à l'époque de se rendre dans ces endroits éloignés, au cœur de la forêt sans fin.

Et sa future église serait donc érigée dans le Rang 8 et 9, cela l'agaçait un peu. Il aurait, quant à lui, préféré qu'elle soit érigée en bordure de la rivière, au pied des rapides si majestueux à voir et si doux à entendre. Mais la décision de l'évêque était irrévocable, et Charles-Auguste se résignait à ce dictat, mais il en était autrement d'une partie de la population qui, elle aussi, voulait voir son église se dresser fièrement face à la rivière comme pour défier la colère des rapides lors de la crue des eaux.

Les gens du Rang 8 et 9, quant à eux, ne démordaient pas, ils voulaient que la décision de l'évêque soit respectée et que le clocher s'élève près de chez eux, ce qui créa un schisme dans la paroisse. Plusieurs parmi eux firent porter au curé la responsabilité de ce conflit paroissial, car on disait qu'il était plus favorable à un groupe qu'à l'autre. Charles-Auguste, pris entre l'arbre et l'écore, était profondément chagriné de ce conflit entre ses ouailles.
On était le
24 décembre, le pasteur de Rapide-Danseur se demandait s'il devait célébrer la Nativité par une messe de minuit dans le local temporaire qu'on avait aménagé pour les célébrations dominicales dans un entrepôt du magasin général Donat Letarte. Il n'avait pas le goût de célébrer la fête de l'amour auprès de fidèles en conflit les uns contre les autres, d'autant plus qu'il savait que plusieurs d'entre eux seraient absents de l'office. Il décida donc d'aller célébrer la Noël là où il savait qu'il serait le bienvenu. Et oui!, cet endroit c'était le plus grand camp de Howard-Bienvenu. Il eut un sourire en pensant à cette heureuse coïncidence des mots. Ce camp qui regroupait près de 200 hommes était situé en amont de la rivière Magusi, à plus de 30 kilomètres de Rapide-Danseur. ☞

Le Noël du curé Dion...suite

Contrairement au début de l'hiver qui avait été plutôt doux, ce matin-là, le froid était mordant. Il lui fallu donc mettre ses culottes « breeches », ses grosses bottes de bûcheron, endosser son manteau de chat et enfoncer son casque de poil profondément sur sa tête. Il attela ses six chiens au long traîneau, plaça son Bruno à la tête après lui avoir flatté le dos et caressé le museau.

« En avant Bruno! » commanda-t-il au chef de l'attelage. En pensée, il se réjouissait à l'avance de la surprise qu'il ferait aux gars du grand camp, il leur parlerait des leurs qui sont à la maison, il leur donnerait des nouvelles du village, confesserait certainement quelques dévots pour qui ce rite est un soulagement, puis leur célébrerait une messe de minuit où on chanterait ensemble des cantiques de Noël accompagnés par des violoneux et des accordéonistes du camp.

Comme à l'accoutumée les chiens suivirent le sentier menant à la rivière en amont des rapides. De là, ils suivraient la rivière jusqu'au lac, le traverseraient pour pénétrer dans l'embouchure de la rivière Magusi et finalement, environ 15 kilomètres plus haut, arriver au camp Bienvenu.

À peine rendu au centre de la rivière, le curé s'aperçoit que la glace avait été mangée pardessous par le courant plus fort en cette année 1937, ce qui devait arriver arriva… Cette glace s'effrita et la brèche que les chiens et le traîneau firent s'élargit, puis s'allongea si bien que plus rien ne les retenait captifs, c'était l'eau claire jusqu'aux rapides. Les chiens, le traîneau et leur passager furent entraînés par le courant, puis les chiens disparurent avec le traîneau dans le bouillonnement de l'eau. Seul le curé réussit tant bien que mal à se tenir à flot. Puis le courant le charria au bas de la chute dans le remous, mais, comme par hasard, apparût un tronc d'arbre auquel Charles-Auguste s'accrocha avec l'énergie du désespoir, puis, horreur, le tronc d'arbre entra à son tour sous la glace, cette glace à laquelle s'accrocha de toutes ses forces le prêtre.
Désespéré, gelé, il ne pensait plus qu'à lâcher prise tellement il était épuisé et au bout de ses forces. À cause du froid et de l'épuisement, il était engourdi, dans un état second. Soudain, comme dans un rêve, il crut voir une silhouette au-dessus de sa tête, un personnage entouré d'une aura lumineuse. Il fut complètement ahuri de reconnaître le visage de Saint-Bruno, comme il l'avait vu sur une illustration dans le livre de la biographie du saint patron de sa paroisse.

« Saint Bruno!, Saint Bruno! », lui dit-il, « vous savez l'admiration que j'ai pour vous, sauvez-moi!, sortez-moi d'ici! Vous savez, j'ai une église à bâtir, mes paroissiens ont besoin de moi, je veux poursuivre ma mission.»

Suite à cette supplication, il entendit comme une voix qui lui dit : « Charles-Auguste, je vais intervenir et exaucer ta prière à la condition que tu ériges mon église ici, juste devant tes yeux. En tant que patron de cette église, je dois bien avoir mon mot à dire ».
« Oui!Oui!», répondit le jeune curé, « je vous le promets ». La silhouette disparut, mais il était toujours soudé à la glace. Au moment même où il perdait conscience, sur le point d'abandonner, une chose tout à fait mystérieuse se produisit : il vit passer devant ses yeux son grand chien, Bruno, qu'il avait pourtant vu disparaître avec tout son attelage.
Dans une course folle, l'animal se rendit à la porte du magasin Donat Letarte, il se mit à gratter, à gémir et à aboyer, si bien que quelques hommes qui étaient à l'intérieur en train d'acheter des bonbons et de la « mangeaille » pour le réveillon : Antonio Boutin, Donat Carrier, Adrien Coulombe et Donat Letarte, ayant tout de suite reconnu Bruno, le chien du curé, le suivirent précipitamment. Ce dernier les emmena sur le site du drame. N'écoutant que leur courage, ils firent à quatre une chaîne humaine : se couchant sur la glace, chacun retenant les pieds de l'autre, ils parvinrent à hisser le curé Dion sur la glace solide, puis ils le transportèrent à la résidence où madame Letarte lui prodigua les soins d'usage.
Grâce à sa surprenante force physique, à peine une heure plus tard, il avait retrouvé son énergie et surtout ses esprits.

On chercha en vain Bruno mais ce fut peine perdue, il était de nouveau disparu à jamais. Charles-Auguste prit bien soin de ne raconter à personne sa mystérieuse histoire, on l'aurait traité de fou, mais tout lui resta profondément gravé dans le cœur et dans la mémoire. Et, c'est en 1942 qu'arriva le temps d'ériger le temple, malgré les dissensions internes sur le choix du lieu. Le nouvel évêque d'Amos, Monseigneur Desmarais, décida de prendre position et recommanda qu'on bâtisse l'église au pied des rapides, là où elle trône encore aujourd'hui après 75 ans.

Plusieurs accusèrent le pauvre curé Dion d'avoir influencé cette décision, ce qui n'était pas faux, mais ils ignoraient la promesse que celui-ci avait faite à Saint-Bruno cinq ans auparavant. Finalement, il faut croire que Saint-Bruno continua d'exercer son influence bénéfique sur les récalcitrants, ceux-ci acceptèrent de bon gré la décision du nouvel évêque, qui, sans doute, avait été lui aussi touché par la grâce du grand Saint, et par l'insistance du curé du « Rapide ».

Grâce à lui, à l'évêque et au curé Dion, la charmante petite église Saint-Bruno, aujourd'hui classée « bien culturel du Québec », dresse son clocher face aux rapides; de ses petites fenêtres, elle regarde le tourbillon de l'eau et le remous où son constructeur a fait une rencontre bénéfique qui décida de son emplacement, lequel ne pouvait être mieux choisi.
Le curé Dion a vécu encore après ces événements, il est décédé en 2006. Cette année-là, la veille de Noël, le 24 décembre, quelques paroissiens, un peu avant la messe de minuit, du perron de l'église, ont vu dans le firmament, se faufiler entre les étoiles un attelage de chiens et un géant en « capot de chat » derrière le traîneau. C'était le curé Dion qui allait reprendre sa messe de minuit de 1937 pour ses bûcherons qui habitaient maintenant dans le grand camp du Bon Dieu!

MISSION ACCOMPLIE!

Sur la photo jointe, on aperçoit, de gauche à droite :
Yves Fortier, Carolle Hamel, Rosaire Plante, Roger Cameron, Yvon Godbout, Suzanne Royer et Juliette Fortin, accompagnés du Père Noël et de ses lutins.

Le Noël des enfants

Organisé par
LES CHEVALIERS DE COLOMB

UNE RÉUSSITE !

Le 11 décembre dernier, le Noël des Enfants s'est tenu au centre municipal. Cette fête, organisée par les Chevaliers de Colomb Palmarolle a permis de distribuer plus d'une centaine de cadeaux à tous les enfants présents.

Le Père Noël et ses lutins étaient de la partie et les enfants ont pu parler au Père Noël, chacun leur tour avant que ce dernier ne leur remette un cadeau.

De plus, des tours de carriole traînée par des chevaux, propriété de M. Émile Turbide, ont plu autant aux enfants qu'aux parents.

Les organisateurs de cette fête, Rosaire Plante et Yves Fortier, avec l'aide bien sûr de leurs conjointes respectives, Juliette et Carolle, tiennent à remercier les nombreux parents qui ont par leur présence contribué à la réussite de cette activité. Merci également à M. Marcel Paradis pour le système de son et la belle musique de Noël.

Pour information :

Yves Fortier (787-2038) ou Rosaire Plante (787-2533)

MOT de la FABRIQUE

SINCÈRES REMERCIEMENTS.

Le conseil de la Fabrique Palmarolle offre ses félicitations à M. Jean-Paul Pelletier et à Mme Jeanne Laflamme qui ont été réélus marguilliers pour un mandat de trois (3) ans.

MERCI à vous, paroissiens et paroissiennes, pour votre générosité et votre soutien.

MERCI à l'équipe de la pastorale et à la chorale. Sans vous, nos célébrations ne seraient pas si vivantes.

MERCI aux responsables de l'éducation de la Foi pour la préparation aux sacrements.

MERCI à monsieur l'Abbé Michel Villeneuve pour son dévouement et sa générosité envers nous.

MERCI à l'équipe pour les belles décorations.

MERCI à l'équipe responsable du bulletin paroissial, mesdames Nicole Deshaies, Clarisse Vachon, et à Maxime Labonté qui a dû laisser en cours d'année.

MERCI à messieurs Jean-Marie Depont et Yves Fortier pour l'entretien des espaces verts au cimetière et à l'église; des félicitations nous arrivent de partout. Alors nous vous les transmettons !

L'équipe des marguilliers vous souhaite un merveilleux temps des Fêtes avec vos familles respectives, et une Bonne Année 2012 !
Jeanne Laflamme.

Préparation :

20 minutes

Cuisson :

30 minutes

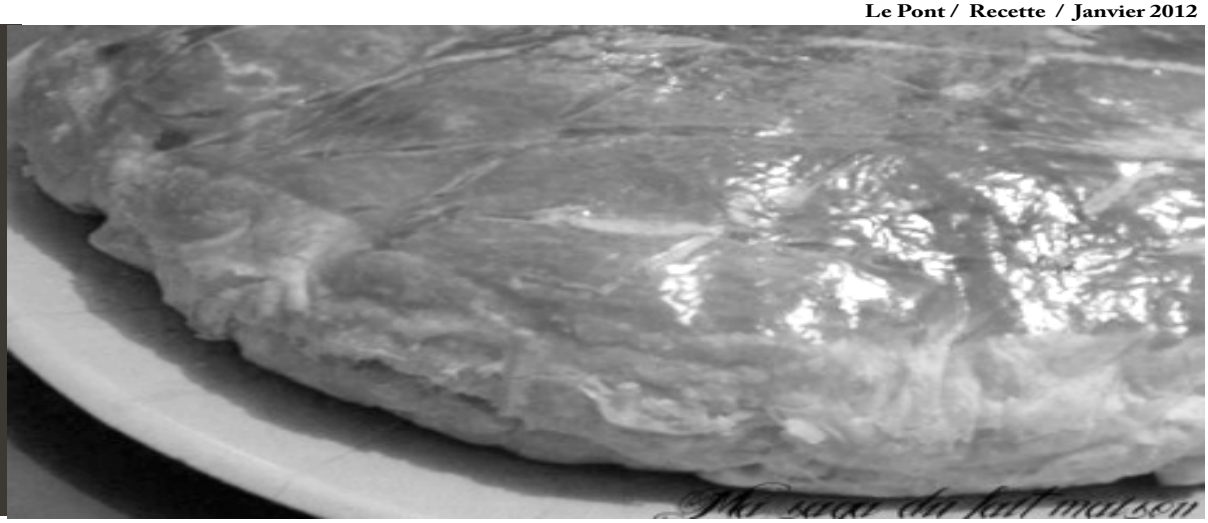

Recette_fermières

GALETTE DES ROIS À LA NOISETTE

INGREDIENTS

Pour 8 personnes

2 pâtes feuilletées
200g de poudre de noisettes
200g de sucre glace
200g de beurre en pommade
3 œufs + un jaune1 sachet de sucre vanillé

PRÉPARATION

1. Dans un récipient, bien mélanger la poudre de noisettes, le sucre glace et le sucre vanillé.
2. Travailler le beurre en pommade et incorporer au mélange noisette-sucre.
   Ajouter ensuite les œufs progressivement.
   La crème de noisette est alors prête.
3. Préchauffer le four à 200°C.
4. Étaler une pâte feuilletée dans un moule à tarte et la piquer avec un fourchette.
   Verser la crème à la noisette sur le fond.
5. Mettre la fève, vers le bord de préférence pour avoir plus de chance de ne pas tomber sur elle en coupant la galette.
6. Retrousser les bords de la pâte sur la crème et recouvrir avec la deuxième pâte feuilletée préalablement piquée avec une fourhette. Former les bords de la galette.
7. Avec le dos d'un couteau, tracer les lignes en losanges.
8. Ajouter un peu d'eau au jaune d'œuf. Le passer ensuite sur la surface de la galette avec un pinceau.
9. Mettre au four pour 30 à 35 minutes.

janvier 2012

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3	4	5	6 Vidanges Commerce Gros volume	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20 Vidanges Commerce Gros volume	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Pas d'excuse pour ne pas sortir cet hiver dans le sud de l'Abitibi-Ouest

Les responsables des loisirs du sud de l'Abitibi-Ouest

L'hiver et le temps des fêtes arrivent à grands pas et les responsables des loisirs du sud de l'Abitibi-Ouest (Palmarolle, Gallichan, Ste-Germaine, Rapide-Danseur, Roquemaure) vous présentent plusieurs belles opportunités d'activités à faire cet hiver.

ALLEZ PATINER!!!

On trouve à Gallichan, Duparquet, Roquemaure et bientôt à Rapide-Danseur des patinoires extérieures que tous peuvent utiliser gratuitement. Plusieurs ont même un abri chauffé et éclairé en soirée.

Les arénas de Palmarolle et de Ste-Germaine vous offrent aussi quotidiennement des heures de patinage libre au coût de 1$ par enfant, 2$/parent. Informations: Palmarolle: lesloisirsdepalmarolle.e-monsite.com . Aréna de Ste-Germaine 819-787-6223.

ALLEZ GLISSER!!!

On retrouve à Gallichan (près du Club de Motoneige) et au Club Skinoramik de belles pentes pour aller glisser.

ALLEZ SKIER!!!

Des pistes de ski de fond sont aménagées à Palmarolle (gratuit) et au Club Skinoramik de Boulé au coût de 7 $ par adulte, 4 $ par enfant.

Informations:
Skinoramik/Bernard Jobin: 819-787-6168

ALLEZ FAIRE DE LA RAQUETTE

Des sentiers sont aménagés au Club Skinoramik de Ste-Germaine.

Les sentiers du Parc Rural de Rapide-Danseur et du Domaine Paradis de Palmarolle peuvent être utilisés.

Simplement allez jouer dehors en famille!

Que ce soit pour jouer au hockey en famille, glisser, faire un bonhomme de neige, marcher,les occasions sont là pour vous faire profiter de cette belle saison.

Bon hiver à tous!!!

Par Manon Mercier
Agronome

Monogastriques et ruminants

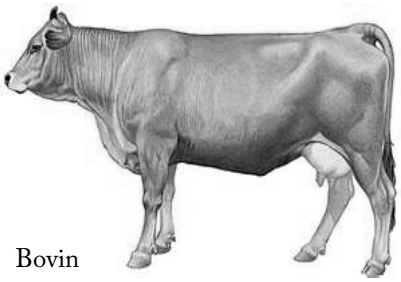
Bovin

Ovin

Caprin

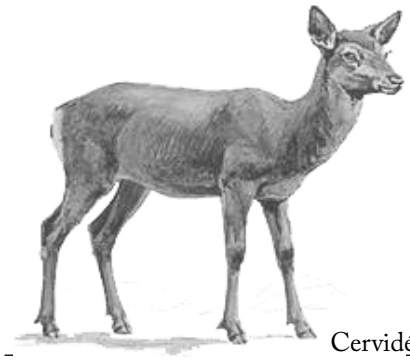
Cervidés

Les animaux élevés en production agricole sont principalement des herbivores (qui se nourrissent de plantes vivantes). Parmi ceux-ci, on y retrouve les herbivores monogastriques et ruminants. Les différences entre ces 2 types d'herbivores se trouvent au niveau de leur système digestif et plus précisément au niveau de leur estomac. Les monogastriques ont un système digestif constitué d'un estomac. Pour les ruminants, aussi appelés « polygastriques », leur estomac est divisé en quatre compartiments.

Chez les ruminants, le 1er compartiment où transitent les aliments est le rumen, aussi appelé panse. Il contient 80% du volume stomacal. C'est l'endroit où les aliments sont brassés et ils retournent plusieurs fois dans la bouche afin d'y être mastiqués et imprégnés de salive à nouveau. Il se produit dans ce compartiment la fermentation des aliments. On y retrouve une flore microbienne très diversifiée et un pH relativement neutre. Une partie des gaz produits par la fermentation sont assimilés dans le corps du ruminant. Le 2e compartiment où les aliments cheminent est le réticulum (aussi appelé réseau ou bonnet). Il a l'apparence d'un nid d'abeille et sert à contrôler la grosseur des particules (maximum 2 mm) avant l'entrée dans le 3e compartiment, l'omasum (feuillet). Ce dernier est sphérique et est composé de lamelles. Il a pour rôle l'absorption de l'eau et de quelques nutriments. Enfin, lorsqu'assez fermentés et petits les aliments passent dans l'abomasum, aussi appelé caillette. La caillette est l'estomac véritable où l'on y retrouve un acide fort et des enzymes digestives. On l'appelle « caillette », car chez le nouveau-né, c'est l'endroit où le lait ingéré est dégradé et caillé.

Parmi les ruminants, on trouve les : bovins, ovins, caprins, cervidés, etc.. Leur alimentation est essentiellement à base de fourrages, d'où l'importance d'avoir des fourrages de qualité. La qualité d'un fourrage se définit principalement en terme de protéines et d'énergie. Par contre, plusieurs autres paramètres sont analysés. Lorsque qu'insuffisants, des protéines et des sources d'énergie sont ajoutées à la ration alimentaire (ex. : maïs, orge, avoine, blé, tourteau et huile de soya, canola ou lin, etc.). Enfin, les minéraux viennent compléter l'équilibre de la ration.

Pour les monogastriques, certaines espèces, comme les chevaux et les lapins, ont leur alimentation à base de fourrages. Cependant, d'autres ont une alimentation à base de grains. C'est le cas par exemple des : porcs, sangliers, oiseaux (poule, poulet, dinde, canard, etc.), etc.. Une particularité chez l'estomac des oiseaux, il est composé du proventricule (où sont produites les enzymes digestives de l'estomac) et du gésier (partie musculaire de l'estomac) qui a pour rôle de mélanger les aliments. Comme pour les ruminants, la ration des monogastriques doit être équilibrée à leurs besoins.

Pour équilibrer une ration, on doit tenir compte, entre autres : des besoins de l'espèce, du niveau de production souhaité, l'âge ou stade de développement de l'animal, sa capacité d'ingestion (consommation volontaire de matière sèche), de la valeur nutritive des éléments qui composent la ration, etc.. Dans un contexte de performance économique et de rentabilité, la collaboration avec un conseiller en nutrition animale, lequel peut calculer des rations équilibrées et adaptées aux besoins, est un choix judicieux afin d'obtenir des performances animales satisfaisantes.

JEUX — AMUSONS-NOUS

MOTS CROISÉS

VERTICALEMENT

1. Contradiction d'idées, dans un discours - Astate.
2. Loquace - Madame.
3. Muets - Système de télévision en couleurs.
4. Liquide blanc - Lettre grecque.
5. Dépôt du vin - Poilu - Ruisselets.
6. Développement - Fruit de l'alisier.
7. Roulement de tambour - Nouvelles - Adverbe de lieu.
8. Personne qui mène une vie austère - Rend moins touffu.
9. Fond d'un terrier - Ville de Jordanie.
10. Ancienne monnaie espagnole - Rivière d'Allemagne.
11. Panicule - Dernier repas - Terme de tennis.
12. Permission de partir - Candeur.

HORIZONTALEMENT

1. Adjoindre - Palmier d'Asie.
2. Cap d'Espagne - Fils d'Abraham - Fleuve d'Italie.
3. Plaques de terre cuite - Poignard.
4. Peuple de Djibouti et de la Somalie - Tonton.
5. Article - Ville d'Italie - Terme de tennis.
6. Déguerpissez! - Nécessaire.
7. Convenance - Nettoyer - Neptunium.
8. Vêtement à capuchon - Entre le vert et l' indigo.
9. Ville des Pays-Bas - Prophète juif.
10. Blessants - Conseiller municipal.
11. Avant-midi - Passer à gué - Tranché.
12. État de Etats-Unis - Plante à odeur forte.

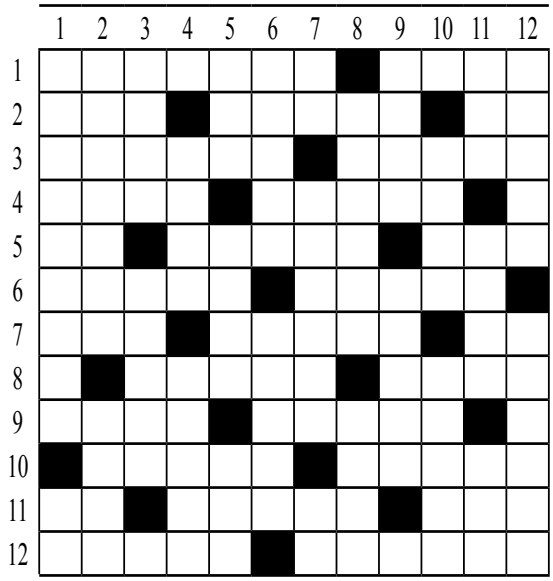

Dites si les noms suivants sont de genre masculin ou féminin. *André Chrétien*

Faites un X dans la case appropriée.

Nom	M	F
Escalier		
Escabeau		
Avion		
Hélicoptère		
Sandwich		
Trampoline		
Autobus		
Âge		
Hiver		
Été		
Automne		
Printemps		

SUDOKU

5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9

TROUVE LES 8 ERREURS